

Une réunion très suivie par les Saint-Clarais basée sur les futurs projets d'aménagement des places centrales...



Une réunion très suivie par les Saint-Clarais basée sur les futurs projets d'aménagement des places centrales...

Au cours de la réunion ce jeudi, située à la maison des associations dans laquelle un très large public était présent. Différents intervenants ont proposé leurs idées, cette réunion a été orchestrée sous la houlette d' Eric Ballester (maire) , un écran géant a permis de mieux cerner les informations.

Quelques explications sur le thème : Présentation du projet d'aménagement des places de Lomagne et du Foirail et mobilité.

Les intervenants :

- Technicien aménagement espaces urbains : **Sylvain GALAND** - Paysagiste : **Laura HUSSON** - Architecte urbaniste chargée de mission petite villes de demain : **Elsa BURGUIERE**

Le projet :

L'objectif de la réunion est de présenter l'avancée du projet et de permettre aux habitants de s'exprimer pour le réajuster au plus près des besoins. Le projet peut être modifié en fonction des remarques.

Le projet initial a déjà été modifié en fonction des éléments amenés lors de la première réunion de consultation publique, notamment en privilégiant le maintien d'un maximum de places de parking pour la clientèle des commerçants.

Sur la place du Foirail, il aura 22 places de parking dont 2 PMR et une pour la recharge des véhicules électriques. Il y aura également un espace pour les futures poubelles enterrées et un dégagement maintenu devant la poubelle à verre.

Le long de la rue du Castéron des places sont positionnées parallèlement au mur de la médiathèque une déambulation piétons sera aménagée aussi à cet endroit.

Sur la place de Lomagne, il est prévu 8 places pour permettre une déambulation piétonne en sécurité entre le carrefour du Faubourg et la place du Foirail.

On peut y envisager des places arrêt minute.

Au total il y aura 43 places avec un déficit de 8 places en optimisant pour permettre le déplacement des piétons ; des personnes à mobilité réduite et poussettes en toute sécurité. Ces places seront compensées par la rationalisation des places autour de la salle des fêtes et des associations, avec un marquage au sol.

La rue du Castéron aura une largeur de 6 mètres afin de permettre aux véhicules poids lourds et tracteurs de se croiser.

Très récemment l'intervention de l'Architecte des Bâtiments de France nous a contraint à modifier le projet initial en redessinant les lignes brisées destinées à adoucir les limites entre l'espace parking et la rue. Elle demande à reprendre la structure rectiligne des murets. Ceci correspond mieux aux structures géométriques des bastides.

Une des problématiques est liée à la perméabilisation du sol. Le projet prévoit d'utiliser pour le sol différents matériaux et pavages pour favoriser la pénétration de l'eau (jusqu'à 80%), elle alimentera la nappe phréatique.

Pour les massifs, il sera utilisé une végétalisation agréable de faible hauteur. Les plantes seront peu nécessitées à l'entretien. Il n'y aura pas besoin d'arrosage et les buissons ne nécessiteront pas plus de 2 tailles maximum par an.

Un espace de convivialité et de rencontre sera maintenu sur la place du Foirail (table pique-nique).

Le calvaire va être déplacé de quelques mètres pour gagner une place de parking.

Une question porte sur le phasage des travaux notamment sur la gestion de la circulation en période estivale et de récolte.

Monsieur le maire a évoqué un phasage qui pourrait débuter en mai/juin 2025 avec une organisation rendant possible les accès au parking et au centre-ville durant les travaux en mettant les travaux en pause sur cette période afin de ne pas trop impacter l'activité commerciale. Il serait également possible de les débiter en septembre après la saison touristique.

L'architecte transmet que les travaux dureront 5 mois (hors pause estivale, 2 mois) qu'il fera le maximum, mais qu'il y aura quand même une incidence incontournable. Le bénéfice sera obtenu quand les travaux seront terminés en ayant un cadre plus agréable et plus attractif.

Des accès au centre-ville pourront être signifiés en passant par la place de la République et aussi il sera réfléchi une circulation possible par la Côte du Cimetière.

Une autre question concerne l'aménagement de la rue la poste. Les véhicules de livraison pourront-ils se garer devant la boucherie et la poste ?

Un espace livraison est possible en bout de la rue du 8 Mai qui sera pour le reste piétonnière. La question est soumise à la réflexion.

Les passages piétons donnant accès à la boucherie, à la poste et au musée de l'école, seront matérialisés par une bande piétonnière résine foncée placée au sol.

Les points eaux pluviales seront améliorés.

De nombreuses questions ont concerné la taille des emplacements de stationnement pour les véhicules.

Les emplacements correspondent aux normes soit 2,5 m. X 5 m et les dégagements seront suffisants.

Enfin une demande concerne le parc du Fenouilla. Un accès se situe place de Lomagne au début de l'impasse des Jardins à côté de la pharmacie. Actuellement, il n'est pas indiqué et l'escalier desservant le parc est dangereux. Cet espace convivial en pleine nature mérite d'être mis en valeur. Monsieur le maire dit que des travaux seront effectués.

Signalétique des commerces centre bourg

Elsa Burguière a présenté le projet de totems en acier corten découpés ou en métal laqué avec des motifs gravés blanc. Le choix reste à définir.

Les deux types de projets sont validés par l'Architecte des Bâtiments de France.

Les différents commerces ne seront pas signifiés individuellement car cela a déjà été fait mais la quantité nuit à la lisibilité. Il s'agit plus d'indiquer les commerces et les services par des logos normés lisibles par tous et rapidement. Les éléments d'indications seront placés à des endroits stratégiques conduisant à la place de la mairie.

Une arche placée à l'intersection place de l'Eglise et rue Gambetta afin d'inviter les visiteurs à s'orienter vers le centre historique de la bastide. Des modèles existant dans d'autres villes sont présentés.



100_3776[1].JPG



100_3782[1].JPG